



COMMUNE D'AUBONNE

Municipalité

PILIER PUBLIC – AVIS OFFICIEL

Référendum communal – Constatation d'aboutissement

Préavis municipal N°09/24

relatif à Bougy-Saint-Martin (projet routier)

La Municipalité d'Aubonne porte à la connaissance des électrices et électeurs que la demande de référendum déposée contre la décision du Conseil communal du 29 avril 2025 relative à :

→ Bougy-Saint-Martin / Préavis n°9/24

a été reconnue valable et aboutie.

Le nombre de signatures valables recueillies atteint le minimum requis par les art. 160 ss LEDP.

Conformément à la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), la Municipalité transmet le dossier au Conseil d'État en vue de l'organisation du scrutin.

Les électrices et électeurs seront convoqués en temps utile.

Aubonne, le 18 mars 2026

La Municipalité